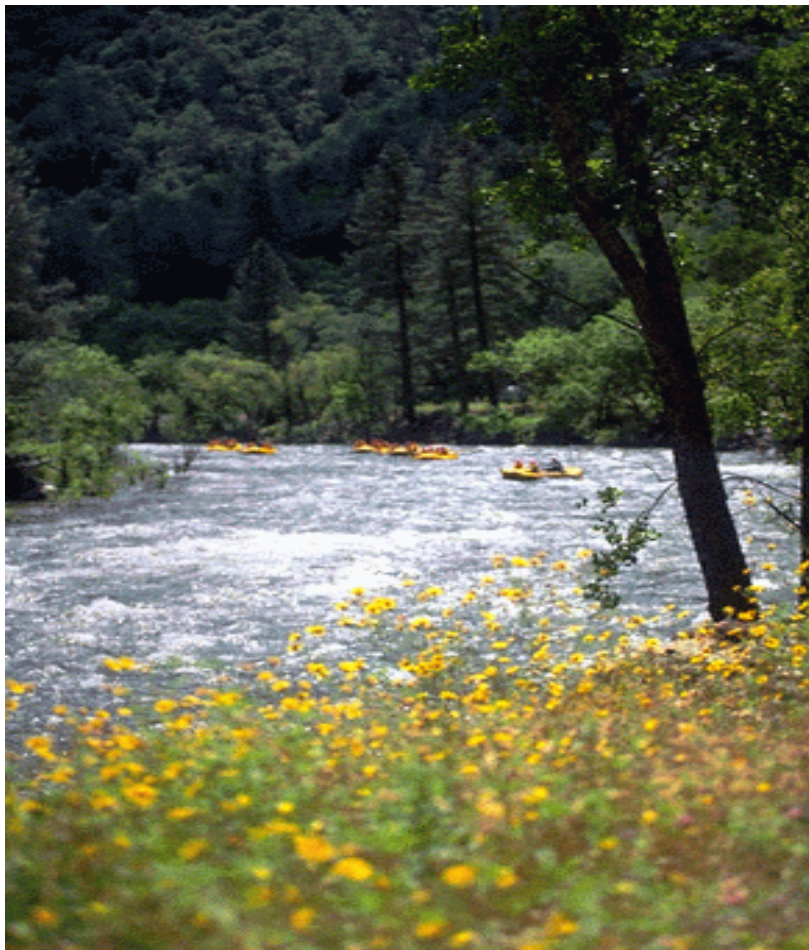


Retombées économiques de Parcs Canada



The Outspan Group

Une étude des
retombées économiques
de Parcs Canada

Préparée pour :
Parcs Canada, Hull.

Préparée par :
The Outspan Group
Amherst Island

Décembre 2001

Table des matières

	Page
Introduction	1
Méthodologie	5
Retombées économiques nationales	11
Retombées économiques par province/territoire	15
<i>Références</i>	19
<i>Annexes</i>	20
1. <i>Classification des produits du modèle des entrées-sorties de Statistique Canada</i>	
2. <i>Notes de recherche et de méthodologie</i>	
3. <i>Dépenses de Parcs Canada et des visiteurs, au plan national</i>	
4. <i>Renseignements et taux de l'analyse nationale des retombées économiques</i>	
A. <i>Dépenses de Parcs Canada</i>	
B. <i>Dépenses des visiteurs</i>	
5. <i>Dépenses de Parcs Canada et des visiteurs par province et territoire</i>	
6. <i>Résultats de l'analyse des retombées économiques par province et territoire</i>	

Liste des tableaux

	Page
1. Dépenses de Parcs Canada et des visiteurs en millions de dollars, 2000-2001	11
2. Retombées économiques nationales associées aux dépenses de Parcs Canada et aux dépenses attribuables aux visiteurs (millions de dollars) 2000-2001	12
3. Retombées économiques nationales associées aux dépenses des visiteurs, par origine principale, 2000-2001	13
4. Dépenses de Parcs Canada et des visiteurs par province et par territoire, 2000-2001	15
5. Retombées totales des dépenses de Parcs Canada et des visiteurs par province et par territoire, 2000-2001	16
6. Retombées des dépenses de Parcs Canada et des visiteurs par province et par territoire, 2000-2001	17

Retombées économiques de Parcs Canada

Introduction

Le programme de Parcs Canada est présent partout au Canada, et s'étend jusqu'à quelques-uns des coins les plus reculés du pays. Dans la présentation de son programme et la gestion de ses installations, Parcs Canada dépense un montant considérable d'argent pour les biens et les services ainsi que pour les traitements et les salaires. De plus, ses lieux et ses programmes attirent des millions de visiteurs chaque année, et ces visiteurs dépensent également des sommes considérables dans leur appréciation des installations, des lieux et des services de Parcs Canada.

Cette étude s'intéresse aux dépenses tant de Parcs Canada que de ses visiteurs. Les dépenses, et en particulier les retombées économiques associées à ces dépenses, font l'objet de ce rapport.

L'étude a plusieurs objectifs. Le premier est d'estimer les retombées économiques associées aux dépenses attribuables au programme de Parcs Canada au niveau national et dans chacune des provinces et chacun des territoires. Mais pour atteindre cet objectif, deux autres questions doivent trouver réponse : a) l'établissement des dépenses par Parcs Canada, et b) l'estimation des dépenses des visiteurs de Parcs Canada attribuables aux visites dans les parcs nationaux et dans les lieux historiques nationaux.

Le rapport se divise en quatre parties. Après cette section d'introduction, suit une discussion de la méthodologie utilisée pour établir les résultats. La troisième partie du rapport présente un résumé des dépenses de Parcs Canada et de ses visiteurs à l'intérieur du Canada. Cette partie décrit également les estimations des retombées économiques associées à ces dépenses au plan national. La quatrième et dernière partie correspond à la troisième, et présente les résultats de l'analyse pour les provinces et les territoires.

Avant d'examiner les détails des méthodes et des résultats de l'étude, il est important de la placer à l'intérieur du Cadre des avantages économiques récemment adopté¹ du Conseil fédéral-provincial sur les parcs (CFPP). L'analyse des retombées économiques, qui fait l'objet de cette étude, est une partie intégrante du Cadre des avantages. Mais d'abord, un bref aperçu du Cadre des avantages s'avérera utile.

¹ Voir Benefits of Protected Areas, *The Outspan Group*, préparé pour Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien, 1996.

Le Cadre des avantages économiques se base sur deux assertions : 1) que tous les avantages économiques découlant des parcs et des aires protégées peuvent être regroupés en trois catégories mutuellement exclusives et donc additives; et 2) que la valeur des avantages dans ces trois catégories change avec un changement dans les perspectives d'évaluation. Les trois catégories d'avantages sont les suivantes :

- Avantages personnels : avantages reçus par des individus ou des intervenants identifiables,
- Avantages commerciaux : avantages reçus par des entreprises comme valeur ajoutée, et
- Avantages sociétaux : avantages reçus collectivement par tous les membres d'une société.

Ces catégories utilisent et exploitent les valeurs économiques généralement incluses dans les analyses qualifiées actuellement dans la documentation de cadre de la Valeur économique totale (VET). On trouve des exemples du cadre VET dans plusieurs publications récentes de l'UICN sur l'évaluation économique des terres humides² (Barbier, 1997), et l'évaluation économique des aires protégées³ (UICN, 1996).

Dans le Cadre des avantages économiques du CFPP, les *avantages personnels* comprennent les avantages d'utilisation et de non-utilisation reçus par les individus; c'est-à-dire les avantages reçus tant par ceux qui utilisent le parc que par ceux qui n'utilisent pas (nécessairement) le parc, mais accordent de la valeur à sa préservation. Cette catégorie d'avantages **n'est pas** l'objet de cette étude.

Les *avantages commerciaux* sont les avantages pour les entreprises qui résultent de l'activité commerciale supplémentaire associée aux dépenses dans la région à l'étude générées par un parc ou une aire protégée. Cette activité commerciale accrue, mesurée en tant que produit intérieur brut (PIB) au coût des facteurs (ou à la valeur ajoutée) conservé dans l'économie à l'étude, résulte des dépenses engagées à cause du parc ou de l'aire protégée. Pour être considérée comme un avantage économique, cette valeur ajoutée est la plupart du temps dérivée des dépenses provenant de sources situées à l'extérieur de la région à l'étude. Ces dépenses de l'extérieur représentent un apport de fonds à l'économie qui aura un impact économique, et qui est donc considéré comme un avantage commercial attribuable au parc. La valeur ajoutée du PIB est la mesure de l'impact économique utilisée dans le cadre, à ajouter à d'autres avantages économiques.

Les *avantages sociétaux* concernent les avantages qu'une société obtient collectivement et qui peuvent être attribués à un parc ou à une aire protégée. En général, ces avantages présentent les

² Barbier, E., Acerman, M., and Knowler, D. 1997. Economic Valuation of Wetlands: A Guide for Policy Makers and Planners. Prepared for the Ramsar Convention Bureau. University of York, Institute of Hydrology and the IUCN, Gland, Switzerland.

³ IUCN. 1996. Economic Assessment of Protected Areas: A Park Manager's Guide and Guidelines for Assessment. IUCN Commission for National Parks and Protected Areas. Gland, Switzerland.

caractéristiques du bien public, ce qui signifie que la consommation ou l'utilisation de l'avantage par une personne n'affecte pas de façon appréciable la consommation ou l'utilisation par d'autres. Des exemples d'avantages de ce genre produits par les parcs comprennent des services écosystémiques comme le piégeage du carbone, la production d'oxygène, la pédogenèse, la filtration de l'eau et d'autres services semblables. De nombreux avantages sociétaux différents⁴ sont produits par les parcs et les aires protégées, mais nombreux sont ceux qui résistent à la mesure en termes économiques quantitatifs. Cette catégorie d'avantages **n'est pas** examinée dans cette étude.

Pour une application réussie de ce cadre, l'adoption d'un registre des comptes ou de plusieurs registres est essentielle. Le registre des comptes est une façon d'indiquer quels avantages sont inclus dans l'analyse; il indique explicitement la perspective adoptée pour l'évaluation des avantages. Sans l'identification d'un registre des comptes, toute analyse des avantages demeure sans signification.

Le Cadre des avantages économiques s'attache aux « avantages ». Les retombées économiques et les avantages commerciaux sont souvent considérés comme étant les mêmes. Par exemple, on pense souvent que les impacts des dépenses des touristes représentent un avantage pour une région. Ceci peut être vrai ou non, et dépend généralement de la perspective (registre des comptes) adoptée pour l'évaluation économique. Par exemple, bien souvent, ce type de dépenses n'est qu'une redistribution des dépenses d'une région à une autre, sans aucun avantage d'ensemble pour la région plus vaste.

L'analyse des retombées économiques est un outil analytique utilisé par les économistes pour déterminer (estimer) les effets totaux et cumulatifs d'un apport de fonds dans l'économie d'une région. Les relations interindustrielles et les caractéristiques d'emploi dans la région auront une influence sur les impacts ressentis dans la région. De même, la mesure dans laquelle la région dépend des importations (les biens et les services provenant d'autres régions) aura un effet sur les retombées ultimes des dépenses dans une région. Ces effets sont réels et peuvent être mesurés par différentes techniques. Au Canada, l'outil standard et utile est le modèle des entrées-sorties de l'économie canadienne. Essentiellement, le modèle génère des multiplicateurs spécifiques qui peuvent être appliqués à l'apport de fonds pour déterminer les retombées totales. Les retombées totales reflètent les nouvelles dépenses cumulatives associées à une première dépense.

Lorsqu'un organisme public comme Parcs Canada dépense de l'argent, des retombées sont associées à ces dépenses, créant une activité économique bénéfique dans l'économie locale qui n'aurait pas été créée sans ces dépenses de l'organisme public. Mais toutes les dépenses, peu importe pour quoi ou par qui, ont cet impact (ou un impact similaire). Les dépenses d'un organisme public signifient donc que les impacts dans une région seront compensés par un « manque d'impact » dans d'autres régions. L'effet net peut être considéré comme neutre; il reflète en réalité la redistribution des impacts. D'un autre côté, les dépenses fédérales dans la région d'un parc local peuvent être considérées clairement comme un apport de nouveaux fonds dans l'économie locale, et avec certains ajustements, peuvent être considérés comme un avantage économique.

⁴ Benefits of Protected Areas, *The Outspan Group*, préparé pour Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien, 1996.

Les dépenses des visiteurs consacrées aux services touristiques créent également des retombées économiques. Celles-ci se produisent, peu importe que les visiteurs viennent de la région ou de plus loin. Cependant, les dépenses par les touristes représentent également des dépenses qui ne sont pas faites ailleurs, de sorte que le profit d'une région est la perte d'une autre. Encore une fois, l'effet général est une redistribution des impacts. D'un autre côté, encore une fois, ces dépenses peuvent être considérées comme un avantage commercial pour une région qui ne se serait pas produit sans la présence du parc.

En résumé, les retombées associées aux dépenses par les organismes publics et par les touristes visitant le parc peuvent être considérées comme des avantages lorsqu'elles proviennent de l'extérieur de la région en cours d'évaluation. La documentation sur le Cadre des avantages décrit cette distinction de façon plus détaillée.

De plus, alors que tous les impacts ne sont pas nécessairement des avantages, les impacts se produisent néanmoins. Ils sont réels et mesurables. Ce sont ces retombées économiques plus larges qui sont au centre de cette étude.

Méthodologie

L'estimation des retombées économiques exige de bonnes informations sur les dépenses. Cette étude exige manifestement des données sur les dépenses de Parcs Canada consacrées à l'exploitation et au développement, ainsi que sur les dépenses attribuables aux visiteurs de Parcs Canada.

Afin d'entreprendre une estimation des dépenses de l'organisation de Parcs Canada et de celles des visiteurs, diverses sources d'information ont été utilisées. Les méthodes utilisées, les sources d'information et les hypothèses nécessaires pour entreprendre l'analyse des retombées économiques associées au programme de Parcs Canada sont décrites brièvement dans cette partie.

Mesures des retombées

Ce rapport présente les résultats d'une analyse des retombées économiques estimées de Parcs Canada au niveau national et dans chacune des provinces. L'analyse nationale incorpore tous les impacts associés aux dépenses faites dans toutes les provinces, alors que l'analyse provinciale n'inclut que les impacts ressentis dans la province où les dépenses ont été faites.

Les mesures des retombées économiques utilisées dans cette étude et leurs définitions sont les suivantes :

Produit intérieur brut -	Le PIB mesure le revenu du travail et le revenu net des entreprises incorporées (les profits) - en fait, il représente la valeur nette de la production (ou la valeur ajoutée) qui résulte dans des limites géographiques définies.
Revenu du travail -	Ce revenu inclut les traitements des travailleurs (le montant des traitements et des salaires payés aux individus), le revenu du travail supplémentaire et le revenu net des entreprises non incorporées.
Emploi -	L'emploi mesuré comme des équivalents temps plein : ETP, qui sont l'équivalent d'une année de travail par une personne (par exemple, trois individus travaillant pour une période de quatre mois correspondent à un ETP, ou encore, cinq ETP représenteraient un individu occupant un poste à temps plein pendant cinq ans.

Il est important de remarquer que bien des mesures différentes des retombées économiques sont possibles. Cette question devient particulièrement importante lorsqu'il s'agit de comparer les résultats

de nouvelles études à ceux d'analyses précédentes. Dans certains des travaux antérieurs faits pour Parcs Canada, les mesures utilisées et leurs définitions ne sont pas toujours claires. Les retombées dont il est fait état dans cette étude, cependant, dérivent directement des mesures des retombées économiques de Statistique Canada; celles-ci sont maintenant les normes couramment acceptées au sein des organismes fédéraux, et elles ont été calculées à l'aide des données disponibles les plus récentes sur l'économie. Il est donc possible qu'à cause de différentes approches de la mesure des retombées dans ce travail et dans des études antérieures les retombées signalées ici peuvent différer des chiffres produits dans ces analyses antérieures.

Retombées nationales

L'analyse des retombées nationales utilise des multiplicateurs des impacts dérivés du modèle des entrées-sorties de Statistique Canada pour le Canada. Ces multiplicateurs, mis à jour pour la dernière fois en 1996, sont les plus récents disponibles. Même s'ils peuvent sembler plutôt vieux, le fait est que la structure de l'économie canadienne n'a pas changé de façon significative au cours des cinq dernières années. En conséquence, les multiplicateurs utilisés dans l'analyse rendent très bien compte des relations interindustrielles actuelles dans l'économie canadienne.

Les impacts économiques découlent des dépenses; toute dépense dans le secteur des affaires pour l'achat de biens et de services sera associée à un impact économique. Dans le cas du programme de Parcs Canada, les dépenses découlent de deux sources : les dépenses de Parcs Canada, et les dépenses attribuables aux visiteurs. Ainsi, pour estimer l'impact économique de Parcs Canada, il faut détenir des informations détaillées sur ses dépenses ainsi que sur les dépenses des visiteurs.

Des informations sur le budget de Parcs Canada pour l'année 2000-2001 ont été obtenues. Ces informations détaillées sont disponibles par « centre de coûts » à travers tout le Canada. Les informations sur les dépenses étaient disponibles sous forme de tableau de ventilation : une liste uniforme de 210 types de dépenses différentes pour chacun des 46 centres de coûts, comprenant des catégories pour les opérations, l'entretien et le capital. De plus, les dépenses en traitements et salaires payés par Parcs Canada ont également été fournies par centre de coûts.

La première étape a été de fusionner les dépenses par centre de coûts en totaux provinciaux distincts et de créer un seul total national. La même démarche a été suivie pour les données sur les traitements et salaires. Les dépenses et les traitements appartenant à un seul centre de coûts mais dépensés dans plusieurs provinces nécessitaient la correction des chiffres provinciaux afin de tenir compte de ce fait. Seules les informations fournies par Parcs Canada ont été utilisées pour faire ces corrections.

La deuxième étape a consisté à déterminer quelles dépenses devaient être incluses dans l'analyse des impacts. En examinant les dépenses de Parcs Canada, on a constaté que les dépenses de l'organisation n'ont pas toutes un impact économique, puisqu'elles ne se situent pas toutes dans le secteur des affaires. Certaines catégories de dépenses sont des transferts entre organismes publics et autres transactions similaires, qui n'ont aucun impact sur l'économie. Le montant en dollars de ces

transferts est important (un peu plus de 58 millions \$), mais seules les dépenses dans l'économie d'entreprise peuvent être utilisées pour estimer les impacts sur l'économie. Parmi les exemples du type de dépenses qui ont été exclues du calcul des impacts, on trouve :

- < les primes au rendement
- < les paiements à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
- < les réclamations contre l'État
- < les rachats de baux
- < les paiements tenant lieu d'impôts

Ces dépenses de transferts (ou ces dépenses comparables à des transferts) ont été soustraites des dépenses utilisées pour la suite de l'analyse.

La dernière étape dans la préparation des données a été de reclassifier les catégories restantes des dépenses de Parcs Canada dans les catégories correspondantes de biens et de services utilisées dans le modèle des entrées-sorties de Statistique Canada. Le modèle utilise des données au niveau le plus détaillé (désagrégé) : le modèle des entrées-sorties utilise 679 catégories de biens et de services⁵. La reclassification des dépenses de Parcs Canada a conduit à retenir soixante-quinze (75) catégories de biens et de services du modèle des entrées-sorties. Les dépenses groupées dans ces 75 catégories de produits ont été utilisées pour estimer les retombées économiques associées aux dépenses de Parcs Canada.

L'autre grande source de dépenses vient des visiteurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Lorsqu'on cherche à faire une analyse des retombées économiques pour un parc ou un lieu en particulier, on tire généralement les informations sur les dépenses des visiteurs des récentes enquêtes sur les visiteurs. Lorsqu'on examine le réseau dans son ensemble au niveau national, on constate qu'il ne s'agit pas là d'une option viable, à cause du temps et du coût nécessaires pour fusionner les différentes enquêtes, même si les données étaient disponibles. Dans cette étude, on a utilisé une source de rechange fiable pour les dépenses des visiteurs : des tableaux produits grâce à une harmonisation des données tirées de l'Enquête de 1998 sur les voyages des Canadiens et de l'Enquête de 1998 sur les voyages internationaux⁶. Ces tableaux donnaient des informations sur les visiteurs à travers tout le Canada par origine principale (Canada, États-Unis et outre-mer) pour le pays dans son ensemble et par province. Des informations étaient également disponibles sur les visiteurs en voyage de moins de 24 heures et en voyage de plus de 24 heures.

Des informations sur les dépenses des principaux groupes de voyageurs étaient disponibles dans six catégories : transport public/local; transport par véhicule privé; hébergement; aliments et boissons; loisirs et divertissements; et ventes au détail et autres dépenses. En utilisant ces données

⁵ Voir l'annexe 1 pour une liste de ces produits du modèle des entrées-sorties.

⁶ Référence : 1998 Canadian and International Travel Surveys - Special Tabulations: Technical Appendix. January, 2000, Research Resolutions and Consulting Ltd. Toronto.

sur les dépenses et en les ajustant en fonction de l'inflation (4 %), on a calculé les dépenses attribuables aux visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Pour faire ce calcul, on a utilisé les estimations des visites dans chaque parc national et lieu historique national faites par Parcs Canada pour 2000-2001. On a fait des estimations séparées pour les visiteurs des parcs nationaux et les visiteurs des lieux historiques nationaux. On a distingué ces deux types d'établissements parce qu'on a utilisé des hypothèses différentes⁷ pour l'attribution des dépenses des visiteurs dans chaque type.

De cette préparation des données, on a tiré une série d'estimations des dépenses par les visiteurs dans les différents sites de Parcs Canada, par origine des visiteurs (Canada, États-Unis, outre-mer), et dans les six catégories de dépenses. Le modèle des entrées-sorties de Statistique Canada a été appliqué six (6) fois - une fois pour chacune des catégories de dépenses - afin de calculer les coefficients de multiplication pour chacune des catégories des dépenses des visiteurs. Ces multiplicateurs ont ensuite été reportés sur un tableau de ventilation où on a calculé les retombées associées aux dépenses des visiteurs pour chacune des principales origines.

Retombées provinciales

La même approche de base pour la préparation des données sur les dépenses a été utilisée pour élaborer les données d'entrée au niveau provincial et territorial. Les mêmes corrections et hypothèses ont été utilisées au niveau provincial et territorial qu'au niveau national. Cependant, une approche quelque peu différente a été choisie pour estimer les retombées économiques au niveau provincial/territorial.

Parcs Canada a créé un modèle des retombées économiques pour estimer les retombées économiques associées aux dépenses par les organisations des parcs et leurs visiteurs au niveau provincial et territorial - le modèle des retombées économiques provinciales (MREP). Ce modèle utilise un ensemble davantage regroupé de catégories des dépenses (19) comme données d'entrée, plutôt que les 75 utilisées dans l'analyse des entrées-sorties au niveau national pour les dépenses d'exploitation et de développement de Parcs Canada. En conséquence, les dépenses au niveau provincial ont dû être fusionnées encore une fois dans ces 19 catégories utilisées par le MREP. Une correction additionnelle a dû être faite pour les données concernant l'Ontario et le Québec : les dépenses de Parcs Canada à partir du Bureau national ont été passées par le MREP pour l'Ontario, mais les retombées ont été divisées également entre les provinces du Québec et de l'Ontario. En l'absence de meilleures informations, on a considéré qu'il s'agissait d'une approche raisonnable pour la répartition de ces dépenses et des retombées entre les deux provinces.

Le MREP utilise des catégories de dépenses assez détaillées pour les dépenses des visiteurs : on en compte huit en tout. Les données sur les dépenses des visiteurs tirées des Enquêtes sur les voyages des Canadiens et internationaux se présentent sous une forme qui convient généralement à leur

⁷ Voir l'annexe 2 pour une liste détaillée des hypothèses et d'autres notes de recherche et de méthodologie.

incorporation dans le MREP. Cependant, une catégorie de dépenses (les dépenses pour des véhicules de location) n'est pas représentée dans les données tirées de ces enquêtes; et il n'y avait qu'une catégorie de dépenses pour les aliments et les boissons alors que le MREP en utilise deux (achats dans les restaurants et dans les magasins). On a fait l'hypothèse que les dépenses dans les restaurants refléteraient les dépenses dans cette catégorie.

Ces données sur les dépenses des visiteurs ont ensuite été passées par le MREP, ainsi que les dépenses du programme de Parcs Canada, afin de déterminer les retombées économiques dans chacune des provinces et chacun des territoires. Il faut noter que le MREP utilise des multiplicateurs découlant de l'année 1990, alors que l'analyse des retombées nationales utilise des multiplicateurs datant de l'année 1996. Ceci peut avoir entraîné certaines incohérences entre les deux analyses, de sorte qu'elles ne peuvent être comparées sur tous les points.

Retombées économiques nationales

Dans cette partie, on résume les dépenses au niveau national et on présente les retombées économiques nationales estimées.

Dépenses

Les dépenses de Parcs Canada consacrées au développement, à l'exploitation, à l'entretien et aux réparations, et les dépenses des visiteurs attribuables à des visites dans les parcs nationaux et dans les lieux historiques nationaux sont incluses dans l'analyse.

Les dépenses incluses dans l'analyse des retombées sont estimées au niveau national à un peu moins de 1,9 milliard \$ en 2000-2001. Cette somme comprend 332,2 millions \$ en dépenses de Parcs Canada et plus de 1,5 milliard \$ en dépenses attribuables aux visiteurs. Les dépenses des visiteurs sont d'environ cinq fois celles de Parcs Canada. Le tableau 1 présente un résumé de ces dépenses. Les dépenses détaillées sont présentées à l'annexe 3.

Source des dépenses	Dépenses totales
Parcs Canada	
Immobilisations et exploitation	155,1 \$
Traitements et salaires	177,1 \$
Sous-total	332,2 \$
Groupe de visiteurs	
Canada	759,6 \$
États-Unis	659,0 \$
Outre-mer	113,7 \$
Sous-total	1 532,3 \$
Dépenses nationales totales	1 864,5 \$

Ne sont pas incluses dans les dépenses présentées ici ni dans l'analyse des retombées les dépenses en transferts entre les organismes publics et/ou privés. Ces transferts se sont élevés à un peu plus de 58 millions \$ en 2000-2001.

Retombées économiques

Des dépenses d'environ 1,9 milliard \$ ont des retombées importantes pour l'économie canadienne. Ces retombées ont été mesurées dans cette étude sous forme de produit intérieur brut (PIB), de revenu du travail, et d'emploi (équivalents plein temps). À l'aide des dépenses détaillées de Parcs Canada et des dépenses des visiteurs indiquées ci-dessus, ces retombées ont été calculées grâce au modèle des entrées-sorties de Statistique Canada. Ces retombées sont résumées au tableau 2. L'annexe 4 donne des informations plus détaillées sur les retombées économiques et les taux tirés du modèle d'entrées-sorties.

Type de retombée économique	Source de la retombée		Retombées totales
	Parcs Canada	Visiteurs	
Dépenses brutes :	332,2 millions \$	1 532,3 millions \$	1 864,5 millions \$
Produit intérieur brut (PIB)			
Direct	236,0 \$	541,1 \$	777,1 \$
Indirect	112,6 \$	294,6 \$	407,2 \$
Total	348,6 \$	835,8 \$	1 184,4 \$
Revenu du travail			
Direct	218,6 \$	401,1 \$	619,7 \$
Indirect	88,5 \$	161,0 \$	249,5 \$
Total	307,1 \$	562,1 \$	869,2 \$
Emploi (ETP)			
Direct	7 921	21 942	29 863
Indirect	2 300	5 489	7 789
Total	10 221	27 430	37 652

Les mesures des retombées économiques utilisées dans cette analyse (PIB, revenu du travail et emploi) indiquent les retombées pour l'économie canadienne. Le PIB est une mesure de la valeur ajoutée qui sera toujours moindre que la dépense d'origine, mais qui demeure une valeur élevée : environ 1,2 milliard \$. De plus, environ 870 millions \$ sont retenus comme revenu du travail (73 % du PIB), et environ 37 600 emplois sont créés.

Le tableau 3 donne une ventilation des retombées économiques dérivant des dépenses des visiteurs, par principale origine. L'estimation des dépenses pour chacune de ces origines (comme indiqué ci-dessus et dans le tableau) pour lesquelles ces retombées sont calculées indique que les dépenses attribuables aux visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux représentent une source importante de retombées économiques associées au programme de Parcs Canada.

Dépenses et retombées	Origine des visiteurs			Retombées totales
	Canada	États-Unis	Outre-mer	
Dépenses (en millions)	759,6 \$	659,0 \$	113,7 \$	1 532,3 \$
Produit intérieur brut (en millions \$)				
Direct	271,4 \$	230,1 \$	39,7 \$	541,2 \$
Indirect	148,9 \$	124,3 \$	21,5 \$	294,6 \$
Total	420,2 \$	354,4 \$	61,2 \$	835,8 \$
Revenu du travail (en millions \$)				
Direct	201,4 \$	170,3 \$	29,4 \$	401,1 \$
Indirect	81,2 \$	68,1 \$	11,7 \$	161,0 \$
Total	282,6 \$	238,4 \$	41,1 \$	562,1 \$
Emploi (ETP)				
Direct	11 990	9 323	1 609	21 942
Indirect	2 758	2 328	404	5 489
Total	13 768	11 652	2 011	27 430

La valeur ajoutée conservée dans l'économie canadienne et dérivant des dépenses des visiteurs est estimée à plus de 835 millions \$; le revenu du travail est estimé à plus de 560 millions \$, et les emplois équivalents plein temps sont estimés à plus de 27 000. Ce sont là des retombées importantes associées aux dépenses des visiteurs des parcs.

Retombées économiques par province/territoire

Dépenses

Les dépenses dont il est fait état au plan national dans la partie précédente ont été faites dans chacune des provinces et chacun des territoires. Ces dépenses par Parcs Canada et celles par les visiteurs sont résumées par province et par territoire au tableau 4. Des données détaillées sur les dépenses par province et par territoire apparaissent à l'annexe 5.

Province/territoire	Parcs Canada	Groupe de visiteurs				Dépenses totales
		Canada	États-Unis	Outre-mer	Total	
Terre-Neuve	14,7	16,1	17,4	2,1	35,6	50,3
Nouvelle-Écosse	27,9	26,5	24,1	4,1	54,7	82,6
Île-du-Prince-Édouard	6,2	17,8	26,5	13,2	57,5	63,7
Nouveau-Brunswick	10	15,8	11,1	2,1	29	39
Québec	47,1	79,4	103,4	16,5	199,3	246,4
Ontario	45	73,1	75,5	12	160,6	205,6
Manitoba	17,6	14,1	15	1,9	31	48,6
Saskatchewan	11,4	7,2	6,7	0,9	14,8	26,2
Alberta	46,1	274,2	259,6	45,5	579,3	625,4
Colombie-Britannique	34,5	144,7	131,6	44	320,3	354,8
Yukon	7,8	3,3	2,7	0,5	6,5	14,3
Nunavut	6,1	0,02	0,02	0	0,04	6,14
Territoires du Nord-Ouest	7,9	0,2	0,2	0,04	0,44	8,34
Bureau national	49,9	-	-	-	-	49,9

Retombées économiques

Les retombées économiques des dépenses dans chacune des provinces et chacun des territoires sont importantes. Manifestement, les provinces et les territoires aux dépenses les plus élevées à l'intérieur de leurs limites constateront davantage de retombées économiques. Dans chacun des cas cependant, la structure sous-jacente de l'économie détermine dans quelle mesure ces retombées sont conservées à l'intérieur de la province ou du territoire.

Le tableau 5 résume les retombées économiques associées aux dépenses dans chacune des provinces et chacun des territoires décrits au tableau 4. Les retombées dérivent tant des dépenses de Parcs Canada que des dépenses faites par les visiteurs.

Tableau 5 Retombées totales des dépenses de Parcs Canada et des visiteurs, par province et par territoire, 2000-2001			
Province/territoire	Retombées économiques		
	Produit intérieur brut (millions)	Revenu du travail (millions)	Emploi (ETP)
Terre-Neuve	28,5 \$	21,7 \$	864,4
Nouvelle-Écosse	53,6 \$	42,6 \$	1 739,1
Île-du-Prince-Édouard	28,3 \$	21,2 \$	1 157,6
Nouveau-Brunswick	21,0 \$	16,0 \$	694,9
Québec*	202,8 \$	151,1 \$	5 635,9
Ontario*	181,5 \$	139,9 \$	4 887,3
Manitoba	33,7 \$	25,4 \$	1 056,5
Saskatchewan	18,5 \$	14,0 \$	563,9
Alberta	397,8 \$	253,8 \$	9 789,6
Colombie-Britannique	221,3 \$	157,1 \$	5 767,1
Yukon	9,2 \$	7,6 \$	283,6
Nunavut	5,4 \$	4,1 \$	144,7
Territoires du Nord-Ouest	7,1 \$	5,5 \$	185,8

* Les totaux pour ces deux provinces comprennent les retombées associées aux dépenses du Bureau national de Parcs Canada.

L'annexe 6 donne le calcul détaillé des retombées économiques et les données d'entrée sur lesquelles il est basé, par province et par territoire. Les retombées économiques dont il est fait état ici sont celles conservées dans la province ou le territoire et ne comprennent pas les retombées qui ont pu se faire sentir dans d'autres provinces ou territoires.

Le tableau 6 donne une ventilation additionnelle des retombées économiques totales données ci-dessus. Ce tableau indique les retombées d'après la source : dépenses de Parcs Canada et des visiteurs pour chaque province et chaque territoire.

Tableau 6 Retombées des dépenses de Parcs Canada et des visiteurs par province et par territoire, 2000-2001				
Province/territoire	Source de la retombée			
	Parcs Canada		Visiteurs	
	PIB (millions)	Emploi (ETP)	PIB (millions)	Emploi (ETP)
Terre-Neuve	13,1 \$	412,5	15,4 \$	451,9
Nouvelle-Écosse	30,1 \$	984,8	23,5 \$	754,3
Île-du-Prince-Édouard	6,2 \$	255	22,1 \$	902,6
Nouveau-Brunswick	9,9 \$	312,2	11,1 \$	382,7
Québec*	80,5 \$	2 146,4	122,3 \$	3 488,6
Ontario*	82,9 \$	2 214,3	98,6 \$	2 673
Manitoba	19,3 \$	586,3	14,4 \$	470,2
Saskatchewan	11,8 \$	347,9	6,7 \$	216
Alberta	50,9 \$	1 443	346,9 \$	8 346,6
Colombie-Britannique	37,8 \$	970,9	183,5 \$	4 796,2
Yukon	7,0 \$	222,3	2,2 \$	61,3
Nunavut	5,4 \$	144,3	0,02 \$	0,4
Territoires du Nord-Ouest	6,9 \$	181,4	0,2 \$	4,4

* Les totaux de ces deux provinces comprennent les retombées associées aux dépenses du Bureau national de Parcs Canada.

D'après ce tableau, il est clair que tant les dépenses de l'organisation que des visiteurs sont importantes dans la plupart des provinces et territoires. En fait, dans presque la moitié (6 sur 13) des administrations, les retombées PIB des dépenses de Parcs Canada dépassent celles des visiteurs dans les parcs et les lieux. Dans seulement trois cas (Alberta, Colombie-Britannique et Île-du-Prince-Édouard), les retombées des dépenses de Parcs Canada atteignent moins de 30 % des retombées associées aux dépenses des visiteurs. Dans les quatre autres administrations, l'équilibre est presque total entre les retombées des dépenses de l'organisation et celles des dépenses des visiteurs. Cependant, il est très clair en particulier que les dépenses de Parcs Canada sont très importantes dans les régions nordiques, où les retombées économiques des dépenses de l'organisation dépassent de beaucoup celles des dépenses des visiteurs.

Références

- Barbier, E., Acerman, M, and Knowler, D.
Economic Valuation of Wetlands: A Guide for Policy Makers and Planners.
1997. Prepared for the Ramsar Convention Bureau. University of York,
Institute of Hydrology and the IUCN, Gland, Switzerland.
- IUCN. 1996. Economic Assessment of Protected Areas: A Park Manager's Guide and
Guidelines for Assessment. IUCN Commission for National Parks and
Protected Areas. Gland, Switzerland.
- Research Resolutions and Consulting Ltd.
1998 Canadian and International Travel Surveys - Special Tabulations:
Technical Appendix. January, 2000, Toronto.
- Statistique Canada, Canadian Open Output Model. Notes et extraits envoyés au *The Outspan
Group*, décembre 2001. Ottawa.
- The Outspan Group* Benefits of Protected Areas, préparé pour Parcs Canada, ministère du
Patrimoine canadien, 1996 et 2000.

ANNEXES

1. Statistique Canada - Modèle des entrées/sorties - nomenclature des produits*
2. Notes de recherche et notes méthodologiques
3. Parcs Canada et les dépenses des visiteurs - répartition nationale*
4. Information sur l'analyse d'impact économique à l'échelle nationale et rapports*
 - A. Dépenses de Parcs Canada
 - B. Dépenses des visiteurs
5. Dépenses de Parcs Canada et des visiteurs par province et territoire*
6. Résultats de l'analyse d'impact économique par province et territoire*

* Non inclus dans ce document électronique

Pour obtenir une copie de l'une ou l'autre de ces annexes, communiquez avec Brian Evans, gestionnaire, Rendement, vérification et examen, au (819) 997-9920.

ANNEXE 2

Notes de recherche et notes méthodologiques

Évaluation des retombées économiques de Parcs Canada, 2000-2001

Notes méthodologiques :

Ces notes ont été préparées au cours de l'étude pour documenter des résultats, des problèmes ou des hypothèses spécifiques ou d'autres éléments de la recherche. Elles devraient être utiles pour le chercheur qui veut examiner plus en détail les résultats dont il est fait état.

1. Le système de gestion financière et de rapports est passé en 1997 du « Fincon » au SAP, ce qui peut avoir donné lieu à quelques modifications de la classification des dépenses comparativement à des analyses antérieures des retombées économiques.
2. La transformation en une organisation parapublique semble avoir entraîné certains changements dans la façon de signaler et de fusionner les informations financières, de sorte qu'il peut y avoir quelques modifications mineures dans la classification (catégories utilisées) des dépenses entre l'analyse actuelle et les analyses antérieures des retombées économiques de Parcs Canada. Les catégories et la catégorisation des dépenses par article d'exécution dans les analyses antérieures ont été examinées et comparées aux données actuellement disponibles. Certaines différences ont été notées, mais elles n'ont pas été considérées importantes. (Un examen détaillé et une comparaison ont été faits pour le parc national Jasper.) Cependant, pour certaines des catégories de dépenses, les détails étaient insuffisants, et des détails supplémentaires ont été demandés, au niveau indiqué par la comparaison faite pour Jasper. Cette demande a nécessité plus de temps et de travail tant par le personnel de Parcs Canada que par le consultant.
3. L'analyse de 1994 utilisait un modèle de Tourisme Canada pour estimer les retombées économiques des dépenses des visiteurs. L'analyse actuelle n'utilise pas ce modèle, de sorte que des multiplicateurs différents et d'autres méthodologies peuvent être utilisés; on peut donc s'attendre à arriver à des résultats quelque peu différents.
4. Il y avait quelques irrégularités dans les états financiers fournis (par exemple des valeurs négatives), ce qui peut avoir conduit à quelques petites différences avec des analyses antérieures de retombées économiques.
5. Parcs Canada ne tient plus à jour les renseignements sur le nombre d'années-personnes d'emplois équivalents temps plein. En conséquence, le modèle devait estimer cette statistique en se fondant sur les informations au sujet des traitements et des salaires.
6. Les informations sur les traitements et les salaires payés par unité de gestion/centre de coûts ont nécessité certains ajustements lors de la fusion au niveau provincial. En particulier, le centre de services de l'Ouest du Canada comptait du personnel à Winnipeg (son bureau principal), à Calgary et à Vancouver. De plus, le bureau de la région de la capitale nationale nécessitait une répartition supposée du lieu de paiement réel des traitements et des salaires, soit en Ontario, soit au Québec. Dans ce dernier cas, on s'est basé sur l'hypothèse que

l'économie de la RCN ressemble davantage à celle de l'Ontario, et les traitements et salaires ont donc été passés par le modèle de l'Ontario, après quoi les résultats ont été divisés également entre l'Ontario et le Québec.

7. Les dépenses du centre de services de l'Ouest du Canada ont été attribuées à chacune des trois provinces, sur la base des dépenses signalées dans chacune de ces provinces. Lorsqu'aucune province n'était identifiée, on a supposé que les dépenses ont eu lieu au Manitoba. Les dépenses ont donc été réparties entre les trois provinces comme suit : Manitoba - 60,16 %, Alberta - 25,42 %, Colombie-Britannique - 14,42 %.
8. Les dépenses du centre de services des routes ont été attribuées à chacune des deux provinces sur la base des dépenses signalées dans chacune. Elles ont donc été attribuées comme suit : Alberta - 73,8 %, Colombie-Britannique - 26,2 %.
9. La classification des produits dans le modèle des entrées-sorties de Statistique Canada a été modifiée ces dernières années, de sorte qu'il a fallu faire attention de préciser le classement correct pour chacune des dépenses pour l'analyse au niveau national. Les numéros de produits donnés dans les spécifications du MREP étaient généralement incorrects au niveau W de l'agrégation (c'est-à-dire au niveau le plus désagrégé). Pourtant, c'est à ce niveau le plus détaillé que fonctionne le modèle des entrées-sorties. Voir le résumé des catégories de produits et de dépenses du MREP dans le fichier « Stats_Can_Specifications ».
10. Hypothèses, calculs et corrections faites concernant les dépenses des visiteurs :
 1. Comme les données provenaient des enquêtes sur les voyages de 1998, un facteur d'inflation de 4 % a été ajouté aux données pour mieux refléter les prix de 2000-2001.
 2. Comme il n'y avait pas de données disponibles sur les proportions de visites dans les parcs qui faisaient partie de voyages de plus de 24 heures et de voyages de moins de 24 heures, on a posé l'hypothèse que dans le cas des visiteurs des parcs nationaux 65 % des visites faisaient partie de voyages de plus de 24 heures et 35 % de voyages de moins de 24 heures; dans le cas des lieux historiques nationaux, on a posé que la moitié (50 %) des visites faisaient partie de voyages de plus de 24 heures et l'autre moitié (50 %) de voyages de moins de 24 heures.
 3. Les dépenses faites par les visiteurs en voyages de moins de 24 heures ont été ajustées en excluant les coûts d'hébergement des visiteurs en voyages de plus de 24 heures, et en réduisant leurs coûts d'aliments et de boissons à 60 % des dépenses de visiteurs en voyages de plus de 24 heures.
 4. On a posé l'hypothèse que les dépenses attribuables étaient de 100 % pour les visites dans les parcs nationaux (c'est-à-dire, le plein montant des dépenses moyennes par personne par jour, ou encore une visite égalait les dépenses d'une journée). Dans le cas des visites dans les lieux historiques nationaux, on a posé l'hypothèse que tant dans le cas des voyages de plus de 24 heures que dans le cas des voyages de moins de 24 heures, seulement 50 % des dépenses étaient attribuables aux LHN (ou encore, la visite moyenne était d'environ une demi-journée).

5. Après discussions avec les chercheurs de PCH, on a posé l'hypothèse que les origines suivantes caractérisent les visiteurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux : Canada - 70 %, États-Unis - 25 %, et outre-mer - 5 %.
6. Les enquêtes sur les voyages ne comprenaient pas de données spécifiques sur les dépenses consacrées aux véhicules de location, et en conséquence, cette catégorie de dépenses a été laissée en blanc. De plus, une seule catégorie de dépenses pour les aliments et les boissons était fournie, alors que le MREP en utilise deux (dans les restaurants et dans les magasins). On a posé l'hypothèse que les dépenses dans les restaurants rendaient compte des dépenses dans cette catégorie, et toutes les dépenses ont été placées dans cette catégorie pour l'analyse.
11. À cause de l'importance des chiffres apparaissant dans les tableaux harmonisés de l'Enquête sur les voyages des Canadiens et de l'Enquête sur les voyages internationaux, et de leur arrondissement inévitable, il y avait une différence entre les calculs pour les dépenses totales nationales dans le cas de chacune des trois origines utilisées. Lorsque le total national était calculé de la manière utilisée pour chacune des provinces, la valeur totale pour les visiteurs canadiens était plus grande que la somme des valeurs individuelles calculées pour chacune des provinces. L'inverse était vrai pour les États-Unis et les visiteurs d'outre-mer : le total calculé était plus petit que la somme de chacun des totaux provinciaux. Ceci n'a pas été considéré comme un problème, puisque l'analyse nationale tenait par elle-même, comme chacune des analyses provinciales. Les chercheurs doivent cependant être conscients de cette légère incohérence dans les données.
12. Les données harmonisées des enquêtes ont donné certains résultats qui ont semblé douteux au niveau provincial et territorial. Les données d'enquêtes nationales ne peuvent pas toujours être désagrégées très exactement, de sorte que certaines valeurs sont soit surévaluées, soit sous-évaluées au niveau provincial ou territorial. Par exemple, les dépenses estimées des visiteurs d'outre-mer au Nunavut ne dépassaient que légèrement 4 000 \$. Cela apparaît comme une sous-évaluation. Il y a d'autres exemples.
13. Des discussions ont eu lieu avec des experts de PCH (Andrew Leuty) pour élaborer les hypothèses à appliquer aux données sur les dépenses des visiteurs. De plus, on a communiqué avec le personnel d'administration de Parcs Canada pour s'assurer de bien comprendre les catégories de dépenses. On a également eu des discussions avec le personnel du modèle des entrées-sorties de Statistique Canada afin de s'assurer de suivre les procédures correctes dans la préparation des données pour leur entrée dans le modèle des entrées-sorties.
14. Deux approches différentes du calcul des retombées économiques sont représentées dans l'analyse : les retombées économiques nationales ont été établies en utilisant les catégories de produits du niveau W (679 produits) du modèle des entrées-sorties de Statistique Canada. Pour ce faire, toutes les dépenses de Parcs Canada ont été transformées en produits du modèle des entrées-sorties. Elles ont ensuite été fusionnées par produit du modèle. Dans cette analyse nationale, on a utilisé 75 produits différents du modèle afin de calculer les retombées économiques (c'est-à-dire qu'on a reclassifié les dépenses de Parcs Canada en 75 produits).

Voir l'annexe 2 pour la liste des produits du modèle des entrées-sorties et les numéros utilisés pour classifier les dépenses de Parcs Canada. Les données sur les dépenses des visiteurs étaient disponibles à un haut niveau d'agrégation (6 catégories). Ces catégories ont également été reclassifiées en fonction des produits du modèle des entrées-sorties. Cinq des six catégories de dépenses ont été relativement faciles à reclassifier, mais pour la sixième, il a fallu utiliser le modèle des entrées-sorties lui-même pour élaborer les proportions, basées sur les taux de sortie définitifs. Le tableau suivant résume cette reclassification.

Catégorie de dépenses des visiteurs	Catégorie de produits du modèle des entrées-sorties	Numéro de produit du modèle des entrées-sorties
Transport public/local	air, eau, rail, autobus, urbain, taxi	551, 560, 564, 568, 570, 571
Transport privé/auto	essence	437
Hébergement	hébergement	625
Aliments/boissons	repas	626
Loisirs/divertissements	autres services récréatifs	620
Détail/autre	marges de détail	587

15. Au total, sept (7) passages du modèle national des entrées-sorties ont été nécessaires, tous liés à l'analyse nationale des retombées. Un passage concernait la série complète des 75 catégories de dépenses pour les dépenses de Parcs Canada, et six passages (un passage pour chacune des catégories de dépenses des visiteurs) afin d'obtenir les multiplicateurs pour chacun des groupes de produits correspondant aux dépenses des visiteurs. Ces derniers multiplicateurs ont été entrés dans une feuille de calcul et utilisés pour calculer les retombées économiques associées aux dépenses des visiteurs par origine.

16. Pour l'analyse des retombées au niveau provincial, on a utilisé le modèle des retombées économiques provinciales (MREP). Pour cela, il a fallu reclassifier les dépenses de Parcs Canada en fonction des catégories de produits utilisées par ce modèle. Les 75 groupes de produits du modèle des entrées-sorties ont été réduits à ceux du MREP. Le seul problème de classification concernait les « voyages », puisque le MREP divise les voyages en composantes (ce que le modèle des entrées-sorties ne fait pas). Dans cette catégorie, on a posé l'hypothèse de la distribution suivante des dépenses de Parcs Canada : hébergement - 40 %, repas - 20 %, et transport - 40 %.